

## **AVIS PUBLIC**

### **ORDONNANCES**

AVIS est par les présentes donné que, le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, lors de sa séance ordinaire du 3 novembre 2020, a édicté les ordonnances suivantes :

#### **OCA28-20-001**

Ordonnance relative au bruit

*Règlement sur les nuisances (CA28 0064, a.14)*

#### **OCA28-20-002**

Ordonnance relative au bruit occasionné par la construction

*Règlement sur les nuisances (CA28 0064, a.16)*

#### **OCA28-20-003**

Ordonnance relative au bruit occasionné par des appareils mécaniques

*Règlement sur les nuisances (CA28 0064, a.21)*

#### **OCA28-20-004**

Ordonnance relative au domaine privé, lot 4 589 698

*Règlement sur les nuisances (CA28 0064, a.10 (2)a))*

Ces ordonnances peuvent être consultées à la mairie d'arrondissement, située au 350, montée de l'Église à L'Île-Bizard, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.

Elles peuvent également être consultées en ligne en cliquant [ici](#).

#### **DONNÉ à Montréal**

**Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,  
ce neuvième jour du mois de novembre deux mille vingt**

---

La secrétaire d'arrondissement  
Edwige Noza